

VERS QUELS MÉTIERS ?

- Cultures marines (fonction de la conduite du navire, avec restrictions)

PRÉ-REQUIS, DÉLAI D'ACCÈS

- Être titulaire d'un certificat d'aptitude médicale à la navigation en cours de validité.
- Être titulaire du certificat de marin-ouvrier aux cultures marines, niveau 1
- Être titulaire de l'attestation de suivi de la formation sécurité en mer
- Avoir 16 ans au moins le jour du dépôt de sa demande de certificat
- Autres équivalences de titre ou attestations, nous consulter

EXAMEN

- Epreuves orales terminales
- Attestation d'acquisition du module CM-2 (cultures marines 2)
- Certificat de marin-ouvrier aux cultures marines de niveau 2, niveau de qualification 3, délivré par le Ministère de l'Environnement, par le biais de la Direction Interrégionale de la Mer
- Pas de possibilité de validation partielle
- RNCP : 26018 – Certif Info : 69531

UN TREMPLIN POUR...

- Exercer des fonctions de marin-ouvrier de niveau 2, chargé de la conduite des navires de charge armés aux cultures marines n'effectuant qu'une navigation diurne en eaux abritées, de longueur inférieure à 24 mètre, de puissance motrice inférieure à 250 kW, la décision d'appareillage étant sous la responsabilité du chef d'exploitation
- Accéder au niveau supérieur (patron 1)

QUELQUES CHIFFRES (1)

- 100 % de réussite à l'examen en avril 2022 (10 reçus sur 10 présentés)
- 100 % de persévérance (2) en formation
- 6 mois après la formation :
 - 10 % en poursuite d'études
 - 90 % sur le marché de l'emploi dont :
 - 100 % en emploi

TARIFS (1)

- Formation 490 €, possibilité de prise en charge des frais de formation par l'OPCO, Pôle emploi et/ou l'entreprise. Pour plus de détails nous consulter.

ACCESSIBILITÉ HANDICAP



Bâtiments aux normes d'accessibilités aux personnes à mobilité réduite.

Accessibilité à la formation : nous consulter pour étudier avec notre référente handicap, Christine BEGIN, la faisabilité selon le handicap



MFR_PLUS_CERTIFICAT_DE_MARIN_OUVRIER_NIV_2

SITE DE FORMATION

MFR CHALLANS
02 51 68 21 49
mfr.challans@mfr.asso.fr
www.mfrchallans.fr

CERTIFICAT DE MARIN OUVRIER AUX CULTURES MARINES DE NIVEAU 2

sur
28 heures

ORGANISATION PÉDAGOGIQUE



DURÉE

- Une session par an (voire deux sessions par an)
- En avril (voire une session supplémentaire en septembre)
- 28 heures en centre



RYTHME DE LA FORMATION

- Formation étalée sur 1 semaine
- 5 jours en centre
- Sessions en centre sur les mortes eaux



STATUTS

- Scolaire Ministère Agriculture
- Apprentissage jusqu'à 30 ans (Prise en charge par les OPCO d'une partie des frais d'hébergement et de restauration)
- Contrat de professionnalisation
- Stagiaire de la formation continue adulte

LA FORMATION EN MFR

Etablissement privé, associatif, en contrat avec l'Etat

Le cursus de formation est constitué de la formation menant à l'acquisition du module CM-2 (cultures marines 2)

OBJECTIFS ET CONTENUS DE LA FORMATION

COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES :

- Conduire et manœuvrer un navire armé aux cultures marines.
- Identifier les marques de balisage, les feux et marques des navires. Appliquer les règles de barre et de route. Utiliser un compas de route.
- Citer les principaux organes, contrôler, mettre en fonctionnement et conduire un moteur thermique en respectant les règles de protection de l'environnement.
- Mettre en service des centrales et appareils hydrauliques
- Suivre un cap, utiliser un compas. Tenir un cap, un alignement. Modifier sa route en fonction des conditions de mer, de vent, de courant.
- Appareiller, accoster, amarrer, mouiller, prendre un coffre. Manœuvrer pour repêcher un homme tombé à la mer. Prendre les dispositions pour un remorquage
- Réaliser les nœuds usuels et faire une épissure sur cordage.
- Maîtriser les connaissances liées à l'hygiène et à la prévention des risques
- Maîtriser les connaissances liées à l'aide médicale en mer et à la consultation télé-médicale

ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL :

- Navigation : 8 heures
- Moteur-Hydraulique : 6 heures (pratique)
- Manœuvre : 10 heures (pratique)
- Hygiène et prévention des risques : 3 heures (module de l'enseignement médical de niveau 1)
- Aide médicale en mer et consultation Télé-médicale de niveau 1 : 1 heure (module de l'enseignement médical de niveau 1)

MODALITES PEDAGOGIQUES (1)

MFR
CULTIVONS LES RÉUSSITES

(1) Détails et mise à jour le site internet de la MFR ou par téléphone

(2) Pourcentage des jeunes et/ou des adultes ayant réalisé la totalité de l'année scolaire

(3) Les chiffres concernent la dernière année scolaire

Numéro siret : 786 390 211 000 13

Déclaration d'activité enregistrée sous le n°52850105985 auprès de la préfecture de la région des Pays de la Loire. Cet enregistrement ne vaut pas agrément